



Le quorum ayant été atteint, la séance a débuté à 19h



### Vote des Taxes : Foncier Bâti, Non Bâti, d'Habitation

En 2024, les propriétaires verront leur taxe foncière augmenter de 3,9 % en raison de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives qui servent de base à son calcul. Cette hausse, qui dépend de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre à novembre, avait atteint +7,1 % en 2023, après avoir déjà été relevée de +3,4 % en 2022.

Pour sa part, la CC-TVV a annoncé une hausse de ces taxes de 2%.

A taux inchangé, le produit attendu pour la commune, s'élève à **137 715 €** contre 133 135 € en 2023.

Sur proposition de Mme le Maire, les élu.es, à l'unanimité, **décident de maintenir les taux actuels pour 2024** : Foncier bâti : 30.94 % / Foncier non bâti : 36.51% / Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants : 10.14 %



### Budget - Vote des subventions 2024 aux associations

Organismes	Subvention		Observations
	proposée	votée	
Syndicat de chasse	50 €	50 €	
Comité des Fêtes	50 €	50 €	
Cantine scolaire de Champigny/Veude	600 €	700 €	4 votes pour 600 € / 7 votes pour 700 € / 2 abstentions
CFA Poitiers 1 élève	30 € par élève	210 €	
CFA Joué les Tours 1 élève			
CFA BTP St Pierre des Corps 1 élève			
MFR Bourgueil 1 élève			
MFR Azay le Rideau 1 élève			
Ecole Armand du Plessis Richelieu 1 élève			
Lycée Rabelais Chinon 1 élève			
Comice agricole	0.10 €/ habitant	50 €	
AFM Téléthon	100 €	100 €	
Restos du cœur	50 €	100 €	2 votes pour 50 € / 9 votes pour 100 € / 2 abstentions
Souvenir français	50 €	0 €	Attribuée sous forme d'adhésion de 50 €
Croix Rouge	50 €	50 €	
Les aveugles de France*		50	
Association prévention routière*		50	
Secours catholique*		50	9 votes pour 50 € / 3 absences / 1 vote contre
	<b>Total</b>	<b>1460 €</b>	

\*Nouvelles demandes par rapport à 2023

Pour l'ensemble des associations, les élu.es décident d'inscrire un **forfait global de 1800 €** au budget, pour répondre aux différentes sollicitations qui s'ajouteraient à celles décidées en séance.

### Budget - Compte financier Unique 2023

Ce document unique, remplace les comptes administratif (établi par la commune) et de gestion (établi par le comptable du trésor) calculés jusqu'en 2023.

Avant transmission aux élu.es, il a été vérifié et validé par les services de la DGFIP. Après présentation par Mme le Maire, conformément à la législation, cette dernière a quitté la séance pour cette question. Les élu.es ont approuvé ce compte à l'unanimité.

### Budget - Affectation du résultat 2023

L'affectation du résultat consiste à attribuer l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice budgétaire précédent à la section d'investissement ou de fonctionnement, selon le cas. Le document établi par Madame le Maire fait ressortir un **excédent brut de 423 170 € soit 329 320 € net** (brut - différences entre les restes à réaliser en dépenses et recettes). Les élu.es ont approuvé ce compte à l'unanimité

## Budget - Vote du budget 2024

Madame le Maire présente une proposition de budget 2024 de 894 539 €, qui fait apparaître la répartition suivante :

### Section de Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Proposées	642 315 €	312 995 €
+ Excédent de fonctionnement 2023 reporté	0 €	329 320 €
= Total de la section de fonctionnement	642 315 €	642 315 €

### Section d'Investissements

	Dépenses	Recettes
Proposées	134 631 €	228 481 €
+ Restes à réaliser	117 593 €	12 317 €
+ Excédent d'investissement 2023 reporté	0 €	11 426 €
= Total de la section d'investissement	252 224 €	252 224 €

<b>Budget Total</b>	<b>894 539 €</b>	<b>894 539 €</b>
---------------------	------------------	------------------

Les élu.es ont approuvé la proposition de budget 2024 à l'unanimité

**Nota : tous les documents budgétaires sont disponibles, pour consultation, en mairie.**

### Remplacement du tracteur tondeuse

Le tracteur tondeuse commençant à nécessiter des réparations importantes (date d'achat 2015), des devis ont été établis pour un éventuel remplacement (Ets CLOUE à L'île Bouchard et Ets BRIANT à Chaveignes).

Après comparaison des montants et des conditions financières de reprise de l'ancien matériel, les élu.es retiennent, à l'unanimité, le devis des Ets CLOUE pour un montant final de **15 816 € TTC.**

### Remplacement de la débroussailleuse

La débroussailleuse actuelle commençant à donner de gros signes de fatigue (achat de 2005), des devis pour la remplacer ont été établis (Ets CLOUE à L'île Bouchard et Ets BRIANT à Chaveignes). Après comparaison des montants et des caractéristiques technique du matériel proposé, les élu.es retiennent, à l'unanimité, le devis des Ets BRIANT pour un montant de **818.92 € TTC.**

### Achat d'un appareil de nettoyage à vapeur professionnel

L'entretien des salles après location ayant été modifié par suite de la décision du conseil en date du 1er février, Il est envisagé l'achat d'un appareil à vapeur professionnel afin de gagner en hygiène (par la désinfection à la vapeur), en efficacité et en temps de nettoyage. Cet achat contribuera aussi à la suppression de tous les produits de nettoyage employés aujourd'hui par l'agent en charge de l'entretien des locaux. Une démonstration a été faite le 28 février en présence de l'agent, de Mmes Juszcak et Terrien. Toutes les surfaces peuvent ainsi être nettoyées, et surtout désinfectées (carrelage, faïence, vitres, verre, plastiques, tissus, inox, ...) sauf le parquet de la grande salle sur lequel quelques réserves ont été émises.

Après plusieurs prospections réalisées sur internet pour trouver un matériel équivalent, sans résultat probant, un devis a été demandé à l'entreprise VAPODIL.

Après discussion, les élu.es retiennent cette proposition, à l'unanimité, pour un montant de **2 218.80 € TTC.**

### Location d'une borne numérique pour affichage légal

La réforme de la publicité des actes administratifs du 1er juillet 2022, instruit que certains actes et documents soumis à affichage, puissent être consultés 24/24h et 7/7j par les administrés.

Aujourd'hui, l'affichage papier des informations légales, n'est ni optimal, ni optimisé. Toutes les informations ne sont pas consultables de l'extérieur, faute de place, même si plusieurs vitrines classiques étaient rajoutées.

Dans un souci de transparence, désireuse d'offrir un nouveau service à la population et de lui faciliter l'accès à l'information, Madame le Maire propose de remplacer le panneau d'affichage traditionnel par un écran tactile, permettant de rendre accessible la consultation des informations légales obligatoires 24/7.



Mairie de Crocq (23), 390 habitants

Un travail comparatif a été effectué entre 2 marques, TOSHIBA et DIGILOR, proposant le même système d'affichage numérique.

Après discussion et comparaison des conditions financières et d'exploitation, les élu.es décident d'équiper la

mairie d'un écran tactile numérique de marque DIGILOR, 43 pouces, en remplacement de la vitrine actuellement fixée sur le mur extérieur de la mairie (11 voix pour et 2 absentions).

Le matériel sera loué pour une période de 36 mois au tarif de **381,14 € TTC/mois.**

Une fois le matériel installé et opérationnel, **des réunions seront programmées avec les administrés pour démonstration de l'utilisation.**

### ORANGE - Redevance d'Occupation du Domaine Public

ORANGE verse annuellement aux communes une RODP proportionnelle à ses équipement disséminés sur le territoire communal.

Cette année, cette dernière s'élève à **1 290.51 €**, somme validée, à l'unanimité, par les élu.es.

### Bibliothèque - Mise en œuvre d'un logiciel commun

La DDLLP\* a proposé à la CCTV\* Touraine Val de Vienne la mise en œuvre d'un logiciel commun au sein des 11 bibliothèques du territoire intercommunal. Au regard des nombreux avantages que sont l'harmonisation des pratiques, la visibilité des catalogues et la valorisation des actions autour de la lecture publique, via un site internet dédié, cette proposition a fait l'objet d'un avis favorable de la commission culture de la CCTV

\* DDLLP > Direction Déléguée du Livre et de la Lecture publique  
\* CCTV Communauté de Communes Touraine Val de Vienne





## Raccordement eaux pluviales

Le raccordement des eaux pluviales à la réserve récemment acquise par la commune a été effectué par l'entreprise Danieau, pour un montant de **748.05 € TTC.**

## Renouvellement des parterres fleuris

Le fleurissement annuel saisonnier et les espaces situés devant la mairie et derrière l'église vont être renouvelés par les Ets Hervé Marquet pour un montant de **910.94 € TTC.**

## Enquête mobilité

L'enquête mobilité initiée par la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne est **prolongée jusqu'au 31 mars 2024.**

<https://www.cc-tvv.fr/2024/02/21/enquete-mobilite/>

## PLUi – Cahiers de concertation – Rappel

Dans le cadre d'une révision du PLUi, il est rappelé que des cahiers de concertation sont à **votre disposition en mairie jusqu'au 27 mai.** 3 procédures sont en cours.

### 1) Une procédure d'évolution - Modifications de droit commun

Le PLUi fait l'objet d'une procédure de modification lorsque la collectivité envisage de modifier le règlement écrit, le zonage ou les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

La CCTVV engage une modification de son PLUi pour les raisons suivantes :

- Correction d'erreurs matérielles dans le document,
- Modification de la liste des éléments à protéger,
- Modification de la liste des bâtiments pouvant changer de destination,
- Modification de la liste des emplacements réservés,
- Modification du zonage (sans réduire la zone agricole ou la zone naturelle et forestière),
- Modification d'OAP,
- Modification du règlement écrit.

### 2) Une procédure de révision allégée n°1 : Réduction de la zone naturelle et forestière

Le PLUi fait l'objet d'une procédure de révision dite « allégée » lorsque la collectivité envisage de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ou de réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels.

La CCTVV engage une révision allégée de son PLUi afin de réduire la zone naturelle et forestière concernant les communes de : Antogny-le-Tillac, Assay, Avon-les-Roches, Braslou, Champigny-sur-Veude, Chaveignes, Faye-la-Vineuse, La Tour-Saint-Gelin, L'Île-Bouchard, Luzé, Marcilly-sur-Vienne, Neuil, Panzoult, Richelieu et Rilly-sur-Vienne, Saint-Epain et Sainte-Maure-de-Touraine.

### 3) Une procédure de révision allégée n°2 : Réduction de la zone agricole

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fait l'objet d'une procédure de révision dite « allégée » lorsque la collectivité envisage de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ou de réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels.

La CCTVV engage une révision allégée de son PLUi afin de réduire la zone agricole concernant les communes de : Avon-les-Roches, Braslou, Brizay, Champigny-sur-Veude, Courcoué, Cruzilles, La Tour-Saint-Gelin, Luzé, Marcilly-sur-Vienne, Noyant-de-Touraine, Ports-sur-Vienne, Richelieu, Rilly-sur-Vienne et Sainte-Maure-de-Touraine.

## Acte de vandalisme dans les WC publics

Le vendredi 16 février, l'agent en charge de l'entretien des locaux a découvert des actes de vandalisme dans les toilettes publiques. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie et une entreprise de plomberie est venu réparer les dégâts dans la semaine qui a suivi.



**TOURAINES VAL DE VIENNE**  
Communauté de communes

Enquête mobilité  
05/02 > 31/03

**Construisons ensemble vos déplacements de demain en Touraine Val de Vienne !**

La Communauté de communes Touraine Val de Vienne réalise une enquête pour connaître vos pratiques de mobilité et vos besoins futurs en termes de déplacements du quotidien.

Votre avis nous intéresse !

Scannez et répondez à l'enquête !

cc-tvv.fr

Communauté de Communes  
TOURAINES VAL DE VIENNE



## Journée du patrimoine

Retenez la date ! L'animation musicale du **21 septembre** sera assurée par **DJoël Samuel**, de St Avertin.



### Spectacle de Noël

Abacadabra !

Cette année, en attendant le Père Noël, les enfants seront emportés dans un univers mystérieux et enchanté. L'arbre de Noël du **15 décembre** sera animé par le **magicien Mandragore**, qui, avec plus d'un tour dans son sac, entrainera nos enfants dans un monde énigmatique et magique.

## Exposition Toiles de Pussigny

Les élu.es avaient décidé, en 2023, d'installer une toile issue des Pussifolies, mais le choix de l'œuvre s'étant fait tardivement, celle retenue n'était plus vacante.

Pour 2024, compte tenu des toiles encore disponibles, il a été choisi une œuvre d'Aurélié Marchier, qui sera prochainement exposée dans la commune. Plus d'informations à suivre.



## Château du Rivau : Bientôt la réouverture



Le Château du Rivau du Rivau et ses jardins de contes de fées vous donnent rendez-vous à partir du **30 mars** et vous attendent avec, au programme, du merveilleux, des nouveautés et de l'inattendu.

Pour célébrer l'arrivée du printemps, venez vous émerveiller devant les floraisons colorées et parfumées de ses Jardins Remarquables. Vous apprécierez la diversité successive des narcisses, des tulipes, des iris et des pivoines, puis des roses ...

Parmi les collections permanentes évoquant l'imaginaire de la vie de château, les salles du château médiéval, meublées à la manière d'un cabinet de curiosités de la Renaissance, accueillera une nouvelle exposition.

Pour l'ouverture de la saison touristique 2024 au Château du Rivau, quoi de mieux que de commencer par des chasses aux œufs de Pâques ! Les 30, 31 mars et 1er avril, les enfants pourront s'en donner à cœur joie pour célébrer le retour du printemps.

Cette année pour Pâques, le Lapin d'Alice aux pays des Merveilles emmènera les enfants à l'aventure dans les jardins du Château du Rivau ! Les 3-5 ans, accompagnés de leurs parents, chercheront les œufs dans les jardins enchantés du Rivau. Les 6-10 ans partiront, quant à eux, avec nos médiatrices sur les traces du fameux Lapin Blanc, qui s'est échappé du conte d'Alice aux Pays des Merveilles le temps d'un week-end ! Ils devront lui venir en aide, braver les obstacles et résoudre les énigmes pour sauver les œufs de Pâques. A l'issue de cette animation, le Lapin Blanc récompensera les enfants avec de bons œufs en chocolats. <http://www.chateaudurivau.com>

## Et n'oubliez pas ....

**INITIEZ-VOUS GRATUITEMENT AUX GESTES QUI SAUVENT**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES**  
👉 AU 02 47 95 70 36  
avant le **31 mars**

3 sessions proposées les **SAMEDIS**

- 06/04
- ou 20/04
- ou 25/05

09h - 11h  
petite salle

⚠️ places limitées



**LÉMERÉ**  
Randonnée pédestre



**Dimanche 07 avril 2024**

12 km  
Départ 9h - Bourg de Léméré  
Ravitaillement à mi-parcours  
Apporter son gobelet

Gratuit



Renseignements : 06 42 61 30 47 ou 02 47 95 70 36



# Les RV 2024

Voici le calendrier des manifestations connues à ce jour

## Mars

- Sa 30 ..... Réouverture du Château du Rivau \*
- Sa 30 & Di 31 ..... Chasse aux Œufs - Le Rivau \*

## Avril

- Lu 1<sup>er</sup> ..... Chasse aux Œufs - Le Rivau \*
- Sa 6 (9h) ..... Formation aux Gestes Qui Sauvent (petite salle) \*
- Di 7 (9h) ..... Randonnée communale \*
- Je 11 (18h) ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque) \*
- Ma 16 & Me 17 ..... Sous Terre (Cie Matiloun) - L'Île Bouchard (Salle des Fêtes-17h) \*
- Ve 19 (19h) ..... La Reine de cœur - Mysterium - Lémeré (Château du Rivau) \*
- Sa 20 (9h) ..... Formation aux Gestes Qui Sauvent (petite salle) \*

## Mai

- Sa 25 (9h) ..... Formation aux Gestes Qui Sauvent (petite salle) \*

## Juin

- Sa 1<sup>er</sup> & Di 2 ..... Fête de la Rose \*
- Di 2 (11h-18h30) ..... DON QUI ? Les Grooms - Pussigny (bourg) \*
- Je 13 (18h) ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque) \*
- Sa 22 (18h) ..... Fête de l'école musicale intercommunale - Ste Maure de Touraine \*
- Sa 29 ..... Déjeuner champêtre (Comité des Fêtes) \*

## Juillet

- Ve 5 & Sa 6 ..... Festi Val de Vienne \*
- Je 25 (18h-22h15) ..... Apérivau \*

## Août

- Je 1<sup>er</sup> (18h-22h15) ..... Apérivau \*
- Sa 10 & Di 11 ..... Joutes Equestres \*
- Je 15 (18h-22h15) ..... Apérivau \*
- Me 28 (21h30) ..... Festival du court métrage - Pouzay (bords de Vienne) \*
- Je 29 (21h30) ..... Festival du court métrage - Braye sous Faye (jardin salle des fêtes) \*
- Ve 30 (21h30) ..... Festival du court métrage - Panzoult (Cave Sibylle) \*

## Septembre

- Di 1<sup>er</sup> ..... Vide-greniers (Comité des Fêtes) \*
- Me 18 (21h30) ..... Festival du long métrage - Ciné Off - Sainte Maure de Touraine \*
- Je 19 (21h30) ..... Festival du long métrage - Ciné Off - L'île Bouchard \*
- Ve 20 (21h30) ..... Festival du long métrage - Ciné Off - Nouâtre \*
- Sa 21 (21h30) ..... Festival du long métrage - Ciné Off - Richelieu \*
- Sa 21 ..... Journée du Patrimoine/Animations/Feu d'artifice (Commune) \*
- Sa 21 & Di 22 ..... Journées du Patrimoine \* \*

## Octobre

- Ve 4 (20h30) ..... OH DAME ! Cie Grand Ménage -Antogny-le-Tillac \*
- Je 10 (18h00) ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque) \*
- Sa 19 (12h30) ..... Banquet des Seniors (Commune) \*
- Sa 12 & Di 13 ..... Fêtes d'Automne \*
- Sa 26 (19h-22h30) ..... La Nuit des Châteaux \*
- Di 27 ..... Octobre Rose \* en partenariat avec Richelieu & Chaveignes
- Me 30 & Je 31 ..... Halloween \*

## Novembre

- Ve 1<sup>er</sup> & Sa 2 ..... Halloween \*
- Sa 9 (20h30) ..... Molière en 2 clics -Théâtre de la Manse - Panzoult (Le Cube) \*
- Di 10 (16h) ..... Molière en 2 clics - Théâtre de la Manse - Panzoult (Le Cube) \*
- Lu 11 ..... Commémoration & Inauguration Monument aux Morts \*

## Décembre

- Je 12 (18h30) ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque) \*
- Di 15 (17h) ..... Arbre de Noël (Commune) \*

\*Convention culturelle de la CC-TVV : <https://www.cc-tvv.fr/saison-culturelle-2023/>  
 \*Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau : [www.chateaudurivau.com](http://www.chateaudurivau.com)  
 \*Ces manifestations sont organisées par la commune de Lémeré : [www.lemere.fr](http://www.lemere.fr)

Bulletin communal gratuit. Conception et rédaction réalisées par Mme le Maire.  
 Ne pas jeter sur la voie publique. IPNS

### Permanences d'avril de Mme le Maire

Lundis 22 et 29 ..... de 18h00 à 20h00  
 Jeudis 11,18 et 25 ..... de 18h00 à 20h00  
 Vendredis 5,12 et 26..... de 10h00 à 12h00  
 Pour tout autre rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly  
 Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : [commune-lemere@orange.fr](mailto:commune-lemere@orange.fr)  
 Site : [www.lemere.fr](http://www.lemere.fr)



### Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

### Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54  
 @-mail : [biblio-lemere@orange.fr](mailto:biblio-lemere@orange.fr)  
 Horaires d'ouverture

Lundi		17h00-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h00-12h00	



Exposition permanente : Effervescences au Château du Rivau  
 du 1<sup>er</sup> avril au 11 novembre 2024

**MAGASIN DE PRODUCTEURS**  
**K'di Fermier**  
 PRODUITS 100% LOCALS

33 Route de Tours  
 37120 CHAVEIGNES

OUVERT  
 TOUTE L'ANNÉE  
 VEN & SAM 9h - 19h  
 DIM 9h - 12h

02 47 95 83 47  
[kdi fermier@gmail.com](mailto:kdi fermier@gmail.com)  
[kdi fermier.fr](http://kdi fermier.fr)



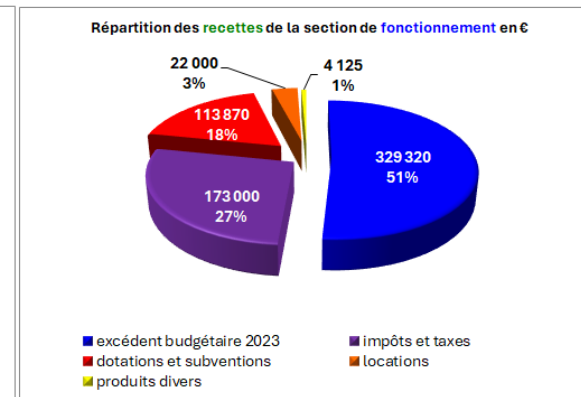
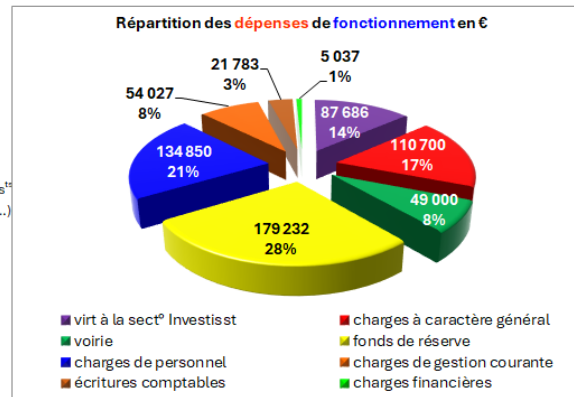
## BUDGET 2024

### Section de Fonctionnement

Dépenses	montants en €
vir <sup>1</sup> à la sect <sup>2</sup> Investiss <sup>3</sup>	87 686
charges à caractère général (eau, électricité, carburant, ...)	110 700
voirie	49 000
fonds de réserve	179 232
charges de personnel	134 850
charges de gestion courante (indemnités, cotisat <sup>4</sup> , subvent <sup>5</sup> , ...)	54 027
écritures comptables (FNGIR <sup>6</sup> , secours (ex CCAS), amortiss <sup>7</sup> )	21 783
charges financières (Intérêts des emprunts, non valeurs, ...)	5 037
<b>Total</b>	<b>642 315</b>

Recettes	montants en €
excédent budgétaire 2023	329 320
impôts et taxes	173 000
dotations et subventions (dotations de l'Etat)	113 870
locations (loyers, location salles, vaisselle, ...)	22 000
produits divers (redevances Orange, EDF, Rembt assurance, ...)	4 125
<b>Total</b>	<b>642 315</b>



### Section d'Investissements

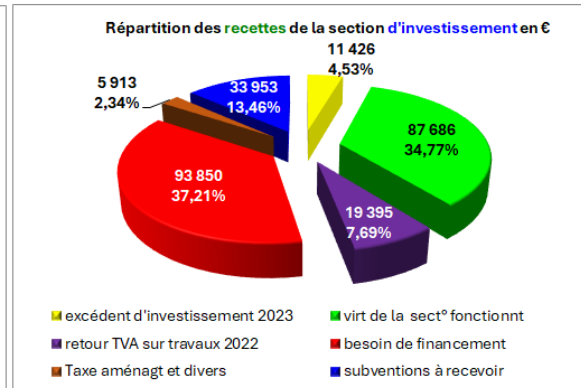
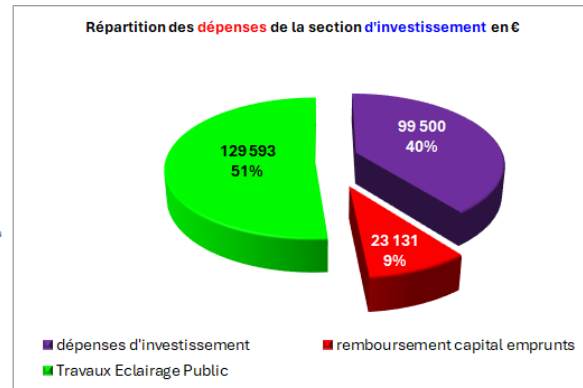
Dépenses	montants en €
1) dépenses d'investissement	99 500
remboursemen <sup>1</sup> capital emprunt	23 131
Travaux Eclairage Public	129 593
<b>Total</b>	<b>252 224</b>

Recettes	montants en €
2) excédent d'investissement 2023	11 426
3) vir <sup>2</sup> de la sect <sup>3</sup> fonctionn <sup>4</sup>	87 686
4) retour TVA sur travaux 2022	19 395
5) besoin de financement (amortiss <sup>5</sup> , cautions+ Taxe amngt bâtiments)	93 850
6) subventions à recevoir	5 913
<b>Total</b>	<b>252 224</b>

- Défense incendie, Monument aux Morts, Matériel, ...
- excédent 2023 investissements
- part prise sur l'excédent de fonctionn<sup>1</sup> pour équilibrer les dépenses d'investiss<sup>2</sup>
- fonds de compensation de la TVA payée en 2022
- Besoin de financem<sup>1</sup> pour couvrir les investiss<sup>2</sup>
- Etat, Département



La section de fonctionnement s'équilibre à **642 315 €**, celle d'investissements à **252 224 €**, pour un budget total de **894 539 €**

L'excédent brut 2023 s'élève à **423 170,65 €**. Diminué de la différence entre les dépenses et les recettes restant à réaliser (travaux engagés mais pas encore facturés, subventions acquises mais pas encore reçues), l'excédent net s'élève à **329 320 €**. Les La CAF brute (capacité d'autofinancement) connaît une progression sur la période 2019-2023 passant de 87 589 € en 2019 à 116 018 € en 2023, soit une augmentation de 32,3% en 5 ans. Cela s'explique par une augmentation plus rapide des recettes (+14,01%) par rapport aux dépenses (+7,33%). En 2023, la CAF brute représente 31,05% des recettes réelles de fonctionnement La CAF nette (CAF brute - annuité de l'emprunt) augmente fortement sur la même période passant de 51 543 € en 2019 à 95 294 € en 2023. Cela s'explique par une baisse de 42,67% du remboursement du capital de la dette entre 2019 et 2023.

**Dans un souci de transparence, l'ensemble des documents budgétaires est consultable en mairie.**



**J'❤️  
LÉMERÉ**

